

Toute personne a droit à un travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage".

(article 23)

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME - 1948 -

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ



4 pavillon BLOIS 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex Tél: 03 . 21 . 70 . 04 . 60

Ce qui change au 1er janvier 2012 en France

En route pour la récession!



N° 249 MENSUEL DU 10 JANVIER 2012 AU 10 FEVRIER 2012 - 1, 50 euro - ISSN 1155 . 3545 Ce journal est réalisé avec le concours de la Région N.P.D.C

SOMMAIRE

La Couv 1 Edito 2
MNCP: demande à siéger au Conseil d'Administration de Pôle Emploi et à la prochaine table ronde sur l'emploi3
MNCP:Conférence Nationale d'évaluation du RSA4
Jean-Marc Dehay n'est plus.5
Ce qui change en France le 1er Janvier 20126
le gouvernement resserre l'étau sur les endettés7
En route pour la récession!8
En route pour la récession suite!9
Quel Avenir pour les jeunes en Europe ?10
Quel Avenir pour les jeunes en Europes Suite?11
Cœur de pirate:12
Recettes du mois13
Mot d'auteur, trucs et astuces, Testez vos connaissances14 Abonnement + adhésion15 Chomique. Agenda16 LE CHÔMEUR DÉCHAÍNÉ

Directeur de la publication : Pierre Deneux

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION

EDITORIAL

Rumeur vous avez dit Rumeur

Enigmatique, insaisissable, la rumeur prend sa source en terre inconnue. Qui est à l'origine de telle ou telle rumeur? Difficile à dire : « c'est machin qui m'a dit que truc lui avait dit que bidule était au courant que.... ».

Son contenu ? à la véracité incertaine. Il suffit parfois d'une phrase entendue pour qu'un véritable scénario soit édifié. Mais ce qui fait la grande force de la rumeur, c'est qu'elle a l'allure d'une véritable révélation. Difficile de garder pour soi un tel « scoop ». Il est alors tentant de passer le message à son voisin. « Tu ne sais pas quoi ? Non ? Et bien il paraît que... mais tu gardes ça pour toi». Secret le moins bien gardé de la terre.

Ainsi la rumeur se chuchote, se murmure. De bouche à oreille. Et ainsi se balade, se glisse un peu partout, mobilise les conversations. Elle se colporte également par internet. La rumeur peut faire des dégâts, balayer tout sur son passage tel un cyclone. Comment distinguer le vrai du faux? La rumeur fait naître le doute chez les uns et les autres.

Le contenu même de la rumeur peut générer de l'inquiétude, de la peur, voire engendrer une véritable panique.

La rumeur peut désigner un bouc émissaire qui devient l'objet de la rumeur. Elle porte atteinte à sa personne en véhiculant à son sujet des propos dégradants, moqueurs. C'est alors un combat acharné et souvent solitaire qui s'engage pour celui qui en est victime et qui tente de la démentir. Pas facile de se battre contre un bruit qui court. Ajoutons que la rumeur divise les uns et les autres pour mieux régner...

On peut se demander pourquoi nous sommes friands de rumeurs. Peut-être pour sortir du train-train du quotidien. La rumeur vient nourrir notre besoin de sensationnel et aiguise notre imagination mais sur un versant plutôt malsain. On cherche à en savoir un peu plus sur cette nouvelle incertaine. A court d'information, il est tentant d'y mettre son p'tit grain de sel et d'étoffer ainsi la rumeur. L'histoire est alors tronquée, voire totalement déformée.

Pas facile d'étouffer une rumeur. On ne sait pas jusqu'où et combien de temps elle va perdurer. Mais si elle n'est plus alimentée par les uns et les autres, alors petit à petit la rumeur meurt, emportant avec elle sa part de mystère.

La rumeur est un mal ordinaire qui atteint beaucoup de gens et c'est aussi, pour chacun de ceux qu'elle frappe, une tragédie singulière.

MNCP

MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES

Le MNCP demande à siéger au Conseil d'Administration de Pôle Emploi et à la prochaine table ronde sur l'emploi

Lundi 5 décembre 2011, le MNCP a écrit au Ministre Bertrand pour lui demander de faire entrer un représentant des chômeurs au Conseil d'Administration de Pôle Emploi. L'association a également fait part au ministre de son souhait d'être présente à la prochaine table ronde de l'emploi.

En effet, depuis bientôt deux ans, différentes instances (Sénat, CESE, CNLE...) affirment la nécessité impérative de faire entendre la voix des usagers des services publics de l'emploi et du secteur social et de permettre leur représentation collective et organisée à toutes les étapes de ces politiques publiques.

Après un travail acharné et parfois difficile des chômeurs et notamment du MNCP, Pôle Emploi luimême a reconnu officiellement l'utilité et la légitimité de cette parole et de cette représentation collectives. Actuellement le seul établissement public dont les usagers ne sont pas directement représentés par eux-mêmes, Pôle Emploi a acté le 16 novembre dernier par une délibération du CA l'existence des comités de liaison entre Pôle Emploi et les chômeurs.

Aujourd'hui, le MNCP, qui se bat depuis plus de 25 ans pour la reconnaissance du droit à l'expression collective des chômeurs, attend que le gouvernement confirme l'orientation pour laquelle il a jusqu'à présent affiché son soutien. Une telle décision serait un déclencheur fort, à tous les échelons, d'une réaction positive permettant la mise en œuvre d'une participation organisée, collective et préparée des chômeurs et des précaires dans toutes les instances et à toutes les politiques qui concernent leur vie.

Le MNCP demande au Ministre de transformer l'essai marqué ces dernières semaines à différents niveaux, en nommant un représentant des chômeurs usagers du Service Public de l'Emploi au Conseil d'Administration de Pôle Emploi.

Dans le même esprit, le MNCP demande que sa participation à la table ronde des partenaires sociaux autour de la problématique de l'emploi, prévue pour janvier 2012, soit assurée, afin de pouvoir pour porter les propositions des chômeurs sur ce sujet capital qui les concerne au premier chef.

MNCP MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES

Conférence Nationale d'évaluation du RSA : Le MNCP donne un zéro de conduite au dispositif !!!

Après avoir dénoncé dans le désert et pendant presque 20 ans les insuffisances du RMI, le MNCP dénonce les pièges, les manques et les lacunes du dispositif RSA, à la veille de la conférence nationale d'évaluation du RSA.

Tout comme le RMI auparavant, même s'il a péniblement maintenu la tête hors de l'eau d'un certain nombre de personnes, le RSA a complètement manqué sa cible. Il n'a pas fait reculer la précarité et n'a été qu'un arbre de plus cachant mal la forêt des inégalités. Parler d'"optimisation" du système dans ce contexte est le signe de l'ignorance voire du mépris de la situation de plus de 4 millions de personnes, alors que plusieurs rapports sont venus souligner récemment les échecs de cette politique. Les allocataires dénoncent donc un dispositif qui, entre autres,

Tire les salaires vers le bas,

Prive de droits à la retraite des centaines de milliers de sans-emploi,

Favorise le flicage des précaires,

Démultiplie les emplois précaires à temps partiel.

De plus, sous couvert de leur donner la parole, il fait, à quelques rares exceptions, de l'expression des allocataires un témoignage individuel, alibi du système, au lieu de permettre la construction d'une parole collective et organisée, soutenue et animée par les associations regroupant ces usagers du RSA. Enfin, nous nous élevons contre la dernière trouvaille annoncée : faire travailler 7h par semaine les allocataires du RSA socle. Au-delà du caractère inacceptable du principe qui considère le RSA comme créateur de devoirs vis-à-vis d'une collectivité incapable de fournir un emploi à ceux qui en sont privés, nous nous étonnons de constater qu'il y a un vrai besoin de travail et que l'Etat est prêt à le financer : 7h de travail hebdomadaire pour seulement la moitié des allocataires du RSA socle, c'est 130 000 Équivalents Temps Plein !!! Pourquoi ne pas créer ces vrais emplois plutôt que de condamner des allocataires à des travaux d'intérêt généraux ???

Face à cela, nous réclamons dans l'immédiat :

Une hausse d'urgence de 250 euros du RSA,

Une véritable association des usagers organisée aux orientations du dispositif,

Une validation des trimestres de RSA pour la retraite.

Au-delà des corrections d'un système mauvais par nature, nous demandons la mise en place d'un système unifié et universel d'indemnisation de tous les sans-emploi, dans une société qui, aujourd'hui incapable de fournir un emploi décent pour tous, doit créer et garantir un revenu décent pour tous.

Jean-Marc Dehay n'est plus.

Il nous a quittés le mardi 22 novembre à l'âge de 58 ans, suite à une longue maladie, contre laquelle il s'est battu avec courage. Jean-Marc est venu à l'association pendant plusieurs années, il a participé à plusieurs actions sur le terrain, a effectué différentes missions pour Relais Travail et a fréquenté assidûment l'atelier sculpture sur bois, matière qu'il connaissait étant menuisier de formation.

Ayant obtenu son C.A.P il a travaillé une quinzaine d'années à la C.M.A à Avion, puis dans d'autres menuiseries. C'est dans une de celle-ci que je l'ai connu. C'était au temps « des patrons chasseurs de primes », (et celui-ci en était un !). Au fil des mois une amitié sincère s'est développée et nous formions tous deux une équipe soudée autant pour effectuer notre travail que pour défendre nos droits.

Etant arrivé le premier dans l'entreprise, et que le patron n'allait plus toucher d'aides de l'état pour moi, et qu'à ce moment-là les mines offraient une prime pour chaque ancien mineur embauché, il mit tout en œuvre pour me licencier. Jean-Marc de sa propre initiative a organisé un débrayage pendant l'entretien préalable que j'avais. Preuve de son courage : il était le seul parmi la dizaine d'ouvriers (qui n'avaient pas sa personnalité face à l'adversité) à rester stoïque, les bras croisés, ne craignant nullement les foudres de la hiérarchie. Et puis il m'a proposé d'être témoin en vue de mon passage au prud'homme. Affaire qui s'est réglée à mon avantage grâce aux personnes qui m'ont défendu.

Depuis plus de 20 ans nous nous fréquentions encore régulièrement et notre amitié n'avait pas failli. Dans son quartier il était connu et estimé, il avait toujours rendu service lorsqu'il le pouvait à ceux qui en avaient besoin. Et je n'ai été nullement surpris du nombre de personnes présentes à ses obsèques. Ces dernières années entre ses aller retour à l'hôpital et chez lui, il me surprenait toujours de l'envie qu'il avait de vivre, en revenant il me donnait l'impression que tout était reparti pour un nombre incalculables d'années, il riait souvent, faisant preuve parfois d'autodérision, certainement pour ne pas inquiéter ses proches.

Il a désormais rejoint son frère jumeau : Jean-Luc, décédé il y a dix ans et qui lui aussi avait fréquenté l'association. Je ne peux m'empêcher de penser à tous ceux et à toutes celles qui comme eux (et ils sont nombreux) nous ont quittés pour toujours et ont marqué et laissé un souvenir, une empreinte, plus ou moins profonde dans nos esprits.

Paul G.

Ce qui change au 1er janvier 2012 en France

Comme chaque année, janvier sera pour les Français le mois des changements pour le Smic, les tarifs des mutuelles, les prestations sociales, les taxes, les tarifs dans les transports et l'énergie...

SMIC

- Le salaire minimum passe à 9,22 euros brut de l'heure, soit 1.398,37 euros brut par mois.

RSA

- Le montant du revenu de solidarité active est revalorisé en fonction de l'évolution prévisible de l'inflation, soit 1,7% pour 2012. De 466,99 euros par mois pour une personne seule sans enfant, il passera à environ 474 euros.

Allocations familiales

- Revalorisation de 1% des plafonds de ressources ouvrant droit aux prestations familiales. Ainsi le plafond pour la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant) est porté à 45.068 euros (annuels) pour un couple avec un enfant et deux salaires. Les prestations familiales sont revalorisées au 1er avril.

Mutuelles

- Il faut s'attendre à une augmentation de l'ordre de 4,7%, à la suite du doublement de la taxe sur les contrats de santé

Santé et Sécurité Sociale

- Instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires en arrêt maladie.
- Les indemnités journalières (IJ) d'arrêts maladie remboursées par l'Assurance maladie baissent pour les salaires supérieurs à 2.450 euros brut, soit 1,8 Smic, si l'entreprise ne compense pas.
- Le salaire plafond de la Sécurité sociale qui sert de référence pour diverses cotisations et prestations passe de 2.946 à 3.031 euros.
- Le plafond de revenus ouvrant droit à l'aide à la complémentaire santé (ACS), qui aide les ménages les plus démunis à souscrire un contrat d'assurance maladie complémentaire (mutuelles, assurances) va augmenter de 35%

Justice

- Mise en place des pré-plaintes en ligne : ce dispositif permet à une victime d'"atteintes aux biens" (vols, dégradations, escroqueries) dont elle ne connaît pas les auteurs, d'effectuer une déclaration sur internet (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) et d'obtenir un rendez-vous pour déposer sa plainte.

Immigration

- Les étrangers qui deviennent français par naturalisation doivent signer une "charte des droits et devoirs du citoyen français".

Logement

- Les recours devant les tribunaux administratifs fondés sur le droit au logement opposable sont désormais ouverts aux demandeurs de logements sociaux victimes d'un délai d'attente anormalement long.

Energie

- électricité : pas de changement des tarifs réglementés
- gaz : hausse de 4,4% des tarifs réglementés pour les particuliers et les entreprises. Revalorisation du tarif social : la réduction sur les factures de gaz des bénéficiaires augmente de 10%.
- les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité doivent désormais être attribués automatiquement aux foyers éligibles (ressources inférieures au plafond de la CMU complémentaire).

Immobilier

- Baisse de la réduction d'impôts pour un investissement dans un logement neuf destiné à être loué (dispositif "Scellier") de 22% à 13% pour les logements neufs BBC (bâtiment basse consommation).
- Pour les investissements dans les résidences étudiantes, de loisirs et de santé, la réduction d'impôt passe de 18% à 13%.
- Le prêt à taux zéro ne concernera plus que l'accession à la propriété dans le neuf.
- Revalorisation forfaitaire de 1% des APL (aides personnelles au logement)

TVA

- Le taux réduit de TVA passe de 5,5% à 7% sauf pour les cantines scolaires et les produits de première nécessité. Sont concernés la restauration, l'hébergement, les travaux à domicile, les services à la personne, les livres (avec un délai).

Saisie sur salaire : le gouvernement resserre l'étau sur les endettés

Une nouvelle loi scélérate, qui entre en vigueur le 1er janvier 2012, réduit la fraction insaisissable que le créancier doit laisser au salarié.

C'est la crise, et les gens sont pris à la gorge. Pour preuve, cette année, le nombre de dossiers déposés auprès des commissions de surendettement a bondi de 8,1%. Actuellement, selon les derniers chiffres de la Banque de France, près de 950.000 ménages seraient surendettés pour un montant moyen de 35.000 €. Plus de 80% d'entre eux disposent de ressources inférieures ou égales à 2.000 €/mois; 55% disposent de ressources inférieures ou égales au RSA "socle".

Alors que cette crise entame une nouvelle phase qui promet d'être critique, le gouvernement adopte en catimini des mesures visant à étrangler davantage ses victimes : les personnes contraintes de vivre dans des campings seront traquées, et les salariés endettés dont le revenu est saisi vont tomber sous le joug de règles encore plus restrictives.

En effet, jusqu'à présent, le montant de la saisie sur salaire était déterminé par un barème publié chaque année par décret. Ce barème tenait compte de la rémunération annuelle brute et était corrigé en fonction du nombre de personnes à la charge du salarié.

Lors d'une saisie sur salaire, la loi interdit au créancier de prendre la totalité de la rémunération du débiteur afin que celui-ci continue à percevoir un minimum vital pendant le remboursement de son arriéré : ce "reste à vivre" devait être égal au montant du RSA applicable au foyer du salarié (article L. 3252-3 du Code du travail) et variait en fonction du nombre de personnes le composant.

La loi vient de modifier cette disposition. Désormais, la fraction insaisissable est fixe, peu importe le nombre de personnes composant le foyer du salarié, et correspond au montant du RSA pour une personne seule, soit 466,99 euros pour 2011.

En clair : vous êtes dans la merde, et l'UMP vous y enfonce encore plus !

En route pour la récession!

La France devrait connaître une brève récession au quatrième trimestre 2011 et au premier trimestre 2012 et il sera "difficile" d'atteindre l'an prochain la prévision de 1% de croissance sur laquelle le gouvernement a basé son deuxième plan de rigueur, a estimé l'Insee.

L'activité économique redémarrera faiblement au deuxième trimestre mais l'acquis de croissance pour 2012 sera alors fin juin de 0%.

Pour atteindre 1% de croissance, il faudrait que le produit intérieur brut (PIB) croisse de 1,3% sur chacun des deux derniers trimestres, ont indiqué les experts de l'Institut national de la conjoncture et des études économiques au cours d'une conférence de presse jeudi.

"Il est clair que cela est difficile, au vu de notre scénario" qui prévoit un lent redémarrage de l'activité en France, a déclaré Sandrine Duchêne, chef du département de la conjoncture de l'Insee.

"Pour la France, les enquêtes de conjoncture montrent actuellement un fort ralentissement de l'activité", a-t-elle fait remarquer, prévoyant un recul du PIB de 0,2% au quatrième trimestre par rapport aux trois mois précédents, suivi d'une contraction de 0,1% au premier trimestre 2012.

Il s'agirait donc d'une brève récession, dont la définition technique est un recul du PIB pendant deux trimestres consécutifs au moins. La France était sortie au printemps 2009 d'une année de récession. Une timide reprise de 0,1% est attendue sur avril-juin.

"Notre scénario prévoit beaucoup d'inertie", a résumé Sandrine Duchêne. "Pourquoi cette inertie ? Parce que les moteurs de la reprise française pendant deux ans, l'investissement et l'emploi, calent".

"Et quand un tel phénomène se produit, redémarrer la machine économique prend beaucoup de temps", a -t-elle expliqué.

Pour 2011, l'Insee a revu en baisse sa prévision d'expansion de l'activité économique, à 1,6% contre une prévision de 1,7% dans sa précédente note de conjoncture en octobre. Le gouvernement table sur 1,75%. Sur le front de l'emploi, la situation continuerait de se détériorer. Le chômage, qui était de 9,3% en France métropolitaine au troisième trimestre atteindra 9,6% en juin, selon l'Insee. Pour la France entière, il devrait être alors de 10%.

Et de ce fait, les ménages maintiennent un bas de laine de précaution et leur taux d'épargne, de 17,1% au deuxième trimestre 2011 (un record depuis 1983), restera élevé à 16,8% en moyenne en 2011. Pour la première fois depuis le premier trimestre 2010, l'investissement des entreprises non financières a baissé (-0,3%) au troisième trimestre et devrait continuer de chuter jusqu'à l'horizon de la prévision, soit fin juin.

En route pour la récession! Suite

Autre élément de la demande interne, les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont reculé au 2 e et 3 e trimestre.

"L'élan de la demande interne semble donc s'être grippé", estime l'Insee.

Réagissant au Sénat aux chiffres de l'Insee, la ministre du Budget, Valérie Pécresse, a affirmé qu''il ne s'agit que de prévisions, des enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprise". "Il ne s'agit pas de données réelles, mais de prévisions qui font état d'une croissance qui est stoppée à cause des inquiétudes liées aux turbulences que traverse la zone euro", a-t-elle précisé.

Elle a confirmé au Sénat la tenue d'un collectif budgétaire "au premier semestre 2012" pour mettre en place l'accord européen de stabilité et "faire le point sur notre trajectoire". Et elle a déclaré que "l'accord européen qui vient d'être scellé est de nature à ramener la confiance dans la zone euro" et "nous tiendrons nos engagements budgétaires et nous ne dévierons pas de notre trajectoire".

Mais pour Michel Sapin, chargé du projet présidentiel de François Hollande, "la France est en récession. Ce que l'on pouvait craindre, ce que nous pensions comme inévitable, est aujourd'hui la réalité. La crise n'est donc pas derrière nous. La France est dans la crise et la crise est encore largement devant nous".

"Il n'y a aucune marge de relance de la croissance par le budget", a déploré Robert Rochefort, viceprésident du Modem, "le moteur principal de la consommation est tombé en panne, d'où la récession. Les deux plans du gouvernement ont été injustes et ils s'avèrent insuffisants".

Quant à Marine Le Pen, présidente du FN, "c'est l'effondrement du mythe du président qui protège! C'est une très grave remise en cause des choix politiques et économiques de Nicolas Sarkozy, qui démontre qu'il est dans l'incapacité de proposer un chemin de sortie de la crise à la France", a-t-elle réagi.

Souce nouvel observateur



Quel avenir pour les jeunes en Europe?

Près de 100 millions d'Européens sont âgés de 15 à 29 ans, soit 20 % de la population totale de l'Union Européenne (UE). L'accès au marché du travail des jeunes est un des grands défis d'aujourd'hui. Les jeunes composent la génération plus diplômée que l'UE n'ait connue. D'après l'Organisation internationale du travail, 78 % des 20-24 ans ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur. En Grèce par exemple, les inscriptions universitaires depuis dix ans sont en hausse de 50 %.

Pourtant les jeunes européens sont en fragilité et subissent de plein fouet les conséquences de la crise actuelle. Eurostat précise que, l'Union européenne compte environ 5 millions de jeunes chômeurs (15-24 ans) soit environ 21 % de la population active. Ce taux de chômage est très élevé avec toutefois des disparités comme aux Pays-Bas (7,6 %) ou Espagne (45 %). En France, le chômage des jeunes représente 25 % et 40% dans les quartiers populaires.

L'UE a considéré les jeunes dans ses politiques tardivement. Les premières références furent introduites par le traité de Maastricht pour "favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs". Par des actions ciblées, l'UE fait la promotion de la conscience européenne et citoyenne. Les programmes d'échanges universitaires et scolaires sont l'élément essentiel de cette politique. Mais, les politiques européennes en direction des jeunes restent principalement du ressort des Etats membres.

QUELLES PERSPECTIVES PROPOSER AUX JEUNES?

Comme nous le voyons encore aujourd'hui, la construction du projet européen a été le plus souvent déconnectée des populations. En France, peu d'entre nous font le lien entre ce que nous vivons en matière d'emploi, de santé, d'éducation et de logement et les apports d'une véritable politique européenne pour résoudre les difficultés de ce quotidien. Le citoyen européen est considéré comme un consommateur, un producteur ou une personne assistée. Alors qu'il est capable de réflexions, d'émancipation et de propositions sur le monde qu'il l'entoure. Cette mise à distance favorise l'incompréhension ou la peur. Le projet européen ne se construira pas sur des craintes et sur des doutes.

La mauvaise volonté des Etats à mettre la question européenne au cœur d'un véritable débat public, doit obliger la société civile et particulièrement les associations de jeunesse et d'éducation populaire à engager la réflexion, à informer encore plus, à organiser de vastes confrontations sur les grands enjeux comme la constitution européenne, les politiques jeunesse, ou même l'identité et la citoyenneté européenne. Ces actions doivent permettre de lutter contre les populismes qui trouvent dans les institutions européennes le bouc émissaire de toutes les difficultés que connaissent les Etats, notamment pour proposer un projet de société plus juste s'appuyant sur la perspective d'un réel progrès social.

Quel avenir pour les jeunes en Europe ? Suite

INVESTIR LES DIFFÉRENTS PARTIS POLITIQUES

Il s'agit de construire les fondations d'un vrai redémarrage et une source d'espoir. A terme, c'est renforcer le pouvoir politique de l'Europe en s'appuyant sur le parlement. Il faut engager la construction d'une véritable politique publique européenne en direction des jeunes ne reposant plus seulement sur la mobilité et l'éducation mais permettant à un jeune de se projeter dans un véritable projet de vie. Les politiques nationales doivent être coordonnées entre les différents pays.

Dans un contexte de sous-emploi massif des jeunes européens, la crise financière peut être une occasion pour l'Union européenne de se rénover et de s'impliquer dans de nouvelles politiques. Aujourd'hui, le lieu de construction de l'Europe, c'est le Parlement. Pour se donner un avenir, la nouvelle génération d'européens doit investir les différents partis politiques et pousser à leur européanisation. L'Europe manque de substance avec un vrai pouvoir politique, économique et financier, aujourd'hui elle est trop floue pour que chacun en comprenne la nécessité et le projet.



UN PEU DE CULTURE

Cœur de Pirate

Née en 1988 au Québec, Béatrice Martin commence dès l'âge de trois ans l'apprentissage du piano. Si elle confesse ellemême avoir baigné depuis son tout jeune âge dans une ambiance musicale, les références parentales ne sont pourtant pas vraiment à l'origine de ses aspirations artistiques, qui se situent aussi bien vers la chanson à textes rigolote façon Linda Lemay, voire à la rebelle-attitude de salon façon Avril Lavigne.



À 14 ans, la jeune fille, en pleine crise d'adolescence, abandonne le piano, instrument par trop « bourgeois » et conventionnel pour se jeter à corps perdu dans l'écriture de ses propres textes pleins d'angoisse adolescente, de frustration et d'une rage typique de cette période de la vie. Peut-être est-ce à ce moment que la jeune fille s'imagine pirate ? Reste que la crise ne dure guère plus que le temps de l'acné et dès l'année suivante, Béatrice Martin se remet studieusement au piano, se produisant occasionnellement sur quelques scènes locales, en compagnie d'un groupe de rock local, Bonjour Brumaire. En bonne québécoise qu'elle est, la future boucanière de la chanson privilégie bien entendu l'usage du français.

Avoir 18 ans en 2006 n'est pas non plus anodin. Fille de la cyber-génération, Béatrice Martin a grandi en même temps que les nouvelles technologies. Internet étant un très large vecteur de diffusion artistique, c'est par l'intermédiaire de blogs et d'une page MySpace que la jeune chanteuse fait connaître ses premiers titres aux internautes alors même qu'elle s'inscrit parallèlement dans des études de lettres et d'histoire.

En 2007, repérée par l'énorme buzz que génère le nombre de visites sur sa page MySpace ou sur le site de partage communautaire You tube, elle est contactée par un label québécois, la Grosse Boîte qui accepte de la prendre sous son aile.

Quittant Bonjour Brumaire pour les besoins de sa propre carrière, la jeune fille passe en première partie de Benjamin Biolay aux Francofolies de Montréal en 2007. La presse salue la performance même si l'honnêteté pousse à avouer que si certains de ses textes sont travaillés et pleins d'humour, d'autres cèdent un peu à la facilité, voire au sentimentalisme simpliste, pour ne pas dire gentiment nunuche. Qu'importe, l'artiste est encore jeune et, en 2009, sort son premier album studio, intitulé fort justement Cœur de Pirate. S'il n'est pas exempt de défauts, ce premier disque est une introduction à l'univers musical et personnel de la jeune québécoise. Sentimental, certes ; mignon, bien sûr ; empli de spleen, c'est entendu... il n'empêche que ce Cœur de Pirate peut facilement virer au cœur d'artichaut en tentant parfois maladroitement de décrire les sentiments complexes de l'âme d'une post-adolescente fleur bleue.

Fort de 500 000 exemplaires vendus de son premier album, Cœur de Pirate peut s'installer durablement dans le paysage de la chanson francophone. Son style spontané l'a également imposé sur les nombreuses scènes que l'artiste a fréquentées durant deux années. En novembre 2011, Cœur de Pirate revient avec un nouvel album dans la même veine que le précédent. Les sentiments à fleur de peau servent de fil conducteur à ce deuxième opus baptisé Blonde, dont le premier extrait « Adieu » est dévoilé en septembre. Cœur de Pirate y délaisse le style piano-voix pour un environnement plus riche, avant d'entamer une tournée hexagonale à la fin de l'année.

LE MENU DU MOIS

MIDI

Terrine de courgettes au saumon

Ingrédients

4 tranches de saumon fumé de Norvège

4 courgettes

4 œufs

25 cl de crème liquide (allégée à 5 % de MG)

1 noix de beurre

2 c. à soupe de farine

1/2 c. à café de curry

4 c. à soupe de basilic et ciboulette

Sel, poivre



Préchauffez le four th.7 (210°C).

Lavez les courgettes, coupez-les en petits dés.

Faites-les cuire 5 min dans l'eau salée et égouttez-les sur papier absorbant.

Fouettez les œufs, ajoutez la crème, la farine, le curry tout en continuant de fouetter pour obtenir une crème onctueuse. Assaisonnez.

Beurrez un moule.

Lavez et hachez le basilic et la ciboulette.

Versez une couche de crème, une tranche de saumon, des fines herbes et des dés de courgette. Intercalez les ingrédients jusqu'à épuisement.

Enfournez pendant 45 min.

Servez tiède ou froid.

SOIR

Bœuf à la crème

Ingrédients

1 kg de bœuf (rumsteck) coupé 500 g de champignon 6 oignons moyens 1 c. à s. d'huile 1 c. à s. de sucre 1 citron 2 c. à s. de moutarde forte 50 cl de crème fraîche

80 g de beurre sel, poivre

Préparation

Otez le bout terreux des champignons. Lavez-les, épongez-les, émincez-les, citronnez-les. Détaillez la viande en larges lanières. Pelez, émincez les oignons. Pressez le citron.

Dans une sauteuse, faites fondre les oignons dans 1 noisette de beurre (10 g) et 1 cuillerée à soupe d'huile. Laissez suer sur feu doux 10 min. Ajoutez les champignons, le jus de citron et 20 g de beurre. Etuvez à couvert 10 min. Incorporez la crème fraîche et le sucre.

Continuez la cuisson 10 min. Salez, poivrez. Hors du feu, ajoutez la moutarde. Faites revenir la viande à feu vif dans une poêle avec le reste du beurre pendant 2 min., sans cesser de remuer.

Dans la sauteuse, mélangez la viande aux légumes, amenez à petit frémissement, sans bouillir, 2 à 3 min. Servez aussitôt.





Mot d'auteur: La calomnie est un vice curieux : tenter de le tuer le fait vivre ; le laisser tranquille le fait périr de mort naturelle.

Thomas Paine

Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et

Combattre l'odeur de cigarette

Versez 3 cuillerées à soupe de vinaigre sur une vieille serviette (ou un torchon) humide et agitez-la dans la pièce. En quelques minutes, le vinaigre aura neutralisé l'odeur de cigarette. Idéal pour les lendemains de fête afin d'éliminer rapidement et facilement les odeurs de cigarette froide!

Des glaçons fruités

Egayez vos apéritifs ou vos goûtés d'enfants en donnant de la fantaisie à vos glaçons. Placez quelques gouttes de sirop dans chaque case du bac à glaçons avant d'y rajouter le complément d'eau. Plus original encore, placez-y des petits fruits : framboise, groseille, myrtille, cassis. Effet garanti! Vos invités qu'ils soient jeunes ou moins jeunes adoreront...

Vos ciseaux coupent mal

Vos ciseaux ont perdu un peu de leur santé, et coupent mal, pensez à les aiguiser de la façon suivante:

- Prenez une feuille de papier d'aluminium et pliez-la en quatre.
- Coupez-la avec les ciseaux pendant une minute. C'est tout! Vos ciseaux sont maintenant aiguisés comme neufs!

naissances - Testez vos connaissances - Testez vos connaissances

Aux États-Unis, un match de basket-ball se déroule en...?

4 fois 12 minutes

4 fois 16 minutes

2 fois 25 minutes

Qui a écrit: "Les vieilles choses, il faut les laisser pour les rats"?

Jouhandeau

Cioran

Marcel Aymé

Le chapeau Fédora tire son nom d'une pièce de...?

Victorien Sardou

Sacha Guitry

Arthur Miller

Pour les solutions des jeux de ce numéro : rendez-vous le mois prochain.

Solution des jeux du numéro 248

Klimt a peint le baiser

Au XVIIe siècle, un laisse-tout faire était un Tablier

Le compositeur Haendel est mort en 1759



Votre abonnement au "Chômeur Déchaîné" prend fin. Vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé par celui-ci, parlez lui en ou encore mieux, offrez lui l'abonnement de votre mensuel préféré. Détachez le premier bulletin et envoyez le ainsi que votre règlement, à l'adresse figurant sur celui-ci.

L'adhésion à l'Association est aussi importante, elle permet à celle-ci de se développer encore plus et de lutter plus efficacement contre le chômage. "Adhérer c'est lutter". Si vous voulez adhérer à l'Association envoyez le deuxième bulletin ainsi que votre règlement à l'adresse indiquée.

D'avance merci.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ"				
Nom:	Prénom :			
ADRESSE COMPLÈTE:				
VILLE:	Code Postal :			
Profession actuelle ou antérieur (facultative) :				
Abonnement \square	ABONNEMENT ORDINAIRE			
RÉABONNEMENT □	ABONNEMENT ANNUEL DE SOUTIEN			
Association pour le Droit au Travail; Bulletin à renvoyer 4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex C.C.P. Lille 8959.70 A				

i				
BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU TRAVAIL				
	Code Posta	al :		
Adhésion 2011				
	1	10 EUROS □		
	Adhésion pour un trimestre Je m'engage à envoyer			
	si je choisis de verser			
Bulletin à renvoyer avec votre réglement	Association pour le Droit au travail 4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex C.C.P Lille 8959 . 70 A			
Bulletin a régleme				
avec voir				

AGENDA

Permanences du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Contact sur le web : droit-au-travail@wanadoo.fr L'association est fermée tous les lundis après-midi

Pour tous problèmes individuels, il est préférable de prendre un rendez-vous.

Afin que vous n'attendiez pas inutilement.

Site Internet: Droit.au.travail.chez.com

Ateliers pratiques

Atelier d'écriture : sur rendez-vous

Comité de rédaction : une fois par mois renseignez-vous.

Atelier informatique: le mercredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h Initiation, Internet,

développer ou découvrir Word, Excel, Accès et PowerPoint, etc...

Couture: le vendredi de 14 h à 17 h

Épicerie Solidaire : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Inscription pour l'épicerie : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h à l'Association, auprès de Corinne,

ou Patricia.

CHOM'exprime: Groupe de paroles Animé par Joël tous les jeudis de 14 heures à 16 heure 30

CHOMIQUE



Jusqu'à ce que la mort nous sépare...

Après 50 ans de mariage, Albert meurt. Un an après sa veuve, épuisé par la vie et la solitude se suicide et s'en va au ciel....

Arrivée au paradis, elle aperçoit son mari et court vers lui en disant:

- Chéri, chéri !!! Que c'est bon de te revoir !

Le mari, tout en courant dans l'autre sens dit:

- Le curé avait était clair, jusqu'à ce que la mort nous sépare !!!

Belges en Egypte

Sur le bord du Nil, trois Belges voyant un crocodile dans l'eau se mettent à lui jeter des cailloux.

A un moment, le crocodile, en colère, s'approche de la rive, prêt à monter sur la berge.

Deux des Belges se sauvent et montent dans un arbre. Le troisième, impassible, ne bouge pas.

Les autres l'appellent et lui disent de se sauver. Alors l'autre leur répond :

"Ça va pas, une fois, je n'ai pas jeté de cailloux moi."

Soirée Un invité murmure à sa voisine :

- Le champagne vous rend jolie.
- Mais, je n'en ai pas bu une seule coupe...
- Oui, mais moi j'en suis à ma dixième

Missionnaire en Afrique

L'abbé Koultar est envoyé missionnaire en Afrique, il parcourt la savane quand soudain il aperçoit un lion qui se jette sur lui.

Il prie très fort et demande au seigneur : "faites seigneur que ce lion soit animé de pensées chrétiennes."

Instantanément le lion s'arrête se dresse sur les pattes arrières, joint les pattes avant, se met à prier et finit sa prière en disant :

"Bénissez seigneur le repas que vous m'accordez".

Pêche interdite

Un homme pêche en zone interdite. Un gendarme l'interpelle :

- Savez-vous qu'il est interdit de pêcher ?
- Mais, je ne pêche pas : j'apprends à nager à mon asticot